EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 08/12/2023, s'est réuni au Théatre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION

CONVENTION QUARTIER PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA NOE A CHANTELOUP-LES-VIGNES : AVENANT N°1

Date d'affichage de la	Date d'affichage de la	Secrétaire de séance
convocation	<u>délibération</u>	BREARD Jean-Claude
08/12/2023	21/12/2023	

Etaient présents : 111

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, **ZUCCARELLI** Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 24

AUJAY Nathalie a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia COGNET Raphaël a donné pouvoir à BOURSALI Karim COLLADO Pascal a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien DAZELLE François a donné pouvoir à HONORE Marc DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine DI BERNARDO Maryse a donné pouvoir à OLIVIER Sabine DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine EL ASRI Sabah a donné pouvoir à LANGLOIS Jean-Claude GARAY François a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert HERVIEUX Edwige a donné pouvoir à CHARNALLET Hervé KONKI Nicole a donné pouvoir à BERMANN Clara LE GOFF Séverine a donné pouvoir à PEULVAST-BERGEAL Annette

LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann MERY Françoise-Guylaine a donné pouvoir à BARRON Philippe NICOLAS Christophe a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges POURCHE Fabrice a donné pouvoir à MEMISOGLU Ergin PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent SATHOUD Félicité a donné pouvoir à MELSENS Olivier SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude

Absent(s) non représenté(s): 3

BORDG Michaël, CHARBIT Jean-Christophe, NEDJAR Djamel

Absent(s) non excusé(s): 3

ANCELOT Serge, BOUDET Maurice, FAVROU Paulette

131 POUR:

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE:

1 ABSTENTION:

NAUTH Cyril

3 NE PREND PAS PART:

BEGUIN Gérard, OURS-PRISBIL Gérard, PRELOT Charles

EXPOSÉ

La Communauté urbaine a approuvé, par délibération du 11 avril 2019, la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes cofinancé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain. Cette convention, signée le 10 décembre 2020, avec l'ensemble des partenaires (ANRU, Etat, Département des Yvelines, Commune de Chanteloup-les-Vignes, Action Logement, Foncière Logement, Caisse des Dépôts et Consignation, les bailleurs Seqens- groupe AL et les Résidences Yvelines Essonne), a pour objectif d'achever la transformation urbaine et sociale du quartier initié par la commune lors du premier Programme de Renouvellement Urbain (PRU).

Cette convention-quartier est adossée à la convention-cadre communautaire de la Communauté urbaine signée le 10 décembre 2020, qui a fait l'objet d'un premier avenant signé le 30 novembre 2020.

Un premier avenant à la convention-quartier de la Noé est proposé pour permettre :

- L'intégration des financements supplémentaires de l'ANRU, validés par le comité national d'engagement du 12 avril 2023, pour des opérations portées par la ville :
 - 1 800 000 € de subvention complémentaire pour le projet de Cité éducative, au titre de l'excellence environnementale: renforcement de l'approche environnementale dans le cadre de la démarche écoquartier (sobriété énergétique, lutte contre l'imperméabilisation des sols et îlots de chaleur urbains);
 - 400 000 € pour la création de la Maison des Ados, nouvel équipement public de proximité à destination du public jeune (11-17 ans) ;
- La prorogation de la date limite d'engagement de l'opération de résidentialisation de l'ensemble d'habitat social l'Ellipse portée par le bailleur les Résidences Yvelines Essonne, initialement prévue le 30 juin 2023, reportée au plus tard au 30 juin 2024;
- L'intégration de l'ajustement mineur signé le 9 juin 2022 qui confie la réalisation de l'opération d'aménagement d'ensemble à Paris Sud Aménagement;
- La mise en conformité de la convention-quartier avec la convention type et le règlement général de l'agence en vigueur.

Ces modifications n'ont pas d'incidences financières pour la Communauté urbaine.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention quartier pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes du 10 décembre 2020, joint en annexe,
- d'autoriser le Président à signer ledit avenant et ses annexes et tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5215-20,

VU la loi n°2014-173 de programmation pour la commune et la cohésion sociale du 21 février 2014,

VU l'arrêté du 17 décembre 2020 portant approbation des modifications du règlement général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine relatif au nouveau programme de renouvellement urbain,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 modifié fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU le règlement général de l'ANRU relatif au nouveau programme national de renouvellement urbain approuvé par le conseil d'administration de l'agence le 29 juin 2021,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020-02-06_39 du 6 février 2020 approuvant la convention cadre communautaire pluriannuelle relative au nouveau programme national de renouvellement urbain,

VU la convention pluriannuelle relative au nouveau programme national de renouvellement urbain signée le 10 décembre 2020 et son premier avenant signé le 30 novembre 2022,

VU la convention pluriannuelle du projet de renouvellement du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes signée le 10 décembre 2020,

VU la délibération CC_2019_04-11_25 en date du 11 avril 2019 de la Communauté urbaine approuvant la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Chanteloup-les-Vignes,

VU l'avis du comité d'engagement de l'ANRU du 12 avril 2023,

VU le courrier de la Direction Départementale des Territoires en date du 28 juin 2023 autorisant la prorogation de la date limite d'engagement de l'opération des résidences Yvelines Essonne de résidentialisation de l'Ellipse,

VU le projet de d'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes,

VU l'avis favorable émis par la Commission 3 - Aménagement du territoire le 05 décembre 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes joint en annexe.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant et ses annexes et tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 21/12/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 21/12/2023

Exécutoire le : 21/12/2023

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification <u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME, Aubergenville, le 14 dégrembre 2023

Le Président

ZAMMIT-POPESCU Cécile